

MALAKOFF MÉDÉRIC ET CNP ASSURANCES : JV OU J'Y VAIS PAS ?

Alors que l'Insee publie mardi 30 novembre une étude qui souligne qu'en matière de placements financiers, les Français privilégient la sécurité en estimant, à cet égard, que l'assurance-vie " en euro " constitue un placement sûr, voilà que l'ACP retoque la " joint-venture " Médéric-Malakoff/CNP au motif qu'un portefeuille de 500 millions d'euro émanant de Quatrem et proposant un taux garanti supérieur à l'inflation serait insuffisamment provisionné. Parallèlement, une étude annuelle réalisée par Optimind (cabinet d'actuariat-conseil) et Development Institute International (DII) indique que l'une des conséquences de Solvabilité II est que 69 % des organismes

d'assurances envisagent de se désengager du marché " actions " tandis que l'activité " épargne et retraite " est jugée comme celle qui souffrira le plus (63 %) de la nouvelle réglementation applicable en 2013, et ceci en termes de rentabilité. Tout ceci pose deux questions. La première : alors que pour maintenir une rentabilité attractive, les compagnies-vie investissent dans les obligations d'états les plus rentables et donc par définition les moins sûres, (Grèce, Irlande, Portugal, Italie, Espagne...), les Français ont-ils raison de considérer l'assurance-vie comme un placement sûr ? Seconde question : si l'ACP s'interroge sur l'insuffisance de provisionnement chez Quatrem,

quelles seraient ses conclusions si elle délèguait quelques brigades de contrôleurs pour vérifier l'état des provisionnements sur des contrats comparables chez Allianz, Axa ou Gan, pour ne citer que les principales compagnies ? Question subsidiaire : la JV Malakoff Médéric/CNP verra-t-elle le jour ?

En savoir plus ?
Retrouvez deux articles consacrés au partenariat Malakoff Médéric-CNP Assurances sur www.lalettredelassurance.com au sein des rubriques " A la Une " et " Le blog de Jacques de Baudus "